

# Crimes de guerre

John Horne, Alan Kramer, 1914. *Les Atrocités allemandes. La vérité sur les crimes de guerre en France et en Belgique*. Tallandier, collection Texto, Paris 2011, 674 pages.

Fruit d'une étude entamée dès le milieu des années 1990 dans les archives de plusieurs pays et de multiples institutions, dont celles du KGB et du Vatican comme de la *Fondation Hoover*, ce livre sur les crimes de guerre en France et en Belgique en 1914, est devenu un classique.

Les auteurs, tous deux professeurs d'histoire contemporaine au *Trinity College* de Dublin, précisent que ce livre « a été conçu comme une étude européenne d'un phénomène qui concernait plusieurs peuples, et indirectement le monde entier, au moment de l'entrée dramatique de l'Europe dans la Grande Guerre. Car si le sujet consiste en les actes commis par l'armée allemande contre les civils des pays qu'elle envahissait en août - octobre 1914 - la Belgique et la France - les réactions de ces

mêmes populations, de leurs gouvernements, et plus généralement de l'opinion publique en France, en Belgique et dans bien d'autres pays en sont le pendant indispensable ». Poursuivant cette réflexion, ils se demandent si on peut concevoir une histoire transnationale ou si nous resterons condamnés dans des discussions parallèles à l'intérieur des nations. Question loin d'être académique à en juger par les réactions de certains responsables socialistes français qui en sont venus à comparer Angela Merkel à Bismarck et ont reproché au président français d'« avoir emprunté le chemin de Munich » !

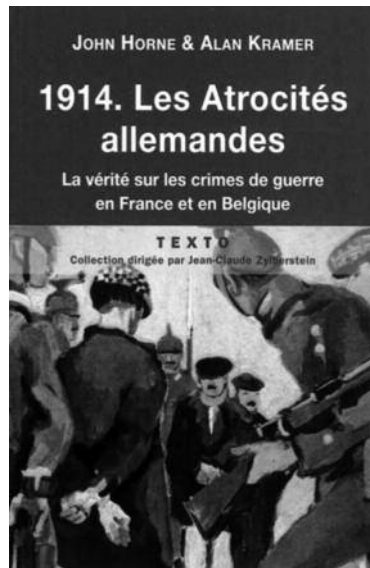
Le 4 août 1914, les troupes allemandes envahissent la Belgique neutre. Au bout de quelques jours les rumeurs se répandent : elles commettent de brutales « atrocités » contre des civils innocents, comme celles commises au village de Sou-

magne près de Liège. Des hommes sont choisis et abattus devant femmes et enfants. Les survivants sont abattus à coup de baïonnette. Dans bien d'autres cas, les troupes allemandes se sont servies

de boucliers humains pour prendre d'assaut des positions belges. S'y sont ajoutés les nombreux cas de destructions matérielles comme à Louvain et à Dinant. Les auteurs fournissent la liste de tous les cas ayant provoqué la mort d'au moins deux personnes, puis ceux plus détaillés de dix. Des récits comparables apparaissent en Lorraine, à 250 kilomètres plus au sud, où les troupes allemandes pénétrèrent simultanément en territoire français, il était peu vraisemblable qu'une telle information ait pu se répandre aussi vite d'un endroit à l'au-

tre. Ces histoires d'atrocités trouvèrent rapidement un écho dans la presse des pays alliés et neutres. Elles atteignent un crescendo lorsque l'invasion allemande balaye la Belgique et le nord-ouest de la France avant d'être arrêtée à la bataille de la Marne, au début de septembre.

Ces accusations ne se limitèrent pas à un seul camp. D'emblée les soldats allemands parlent d'« atrocités belges » et d'« atrocités françaises ». Selon ces récits, des civils ennemis ont attaqué traitreusement les troupes allemandes alors qu'elles s'y attendaient le moins. Les atrocités belges et françaises sont attribuées à des « irréguliers » ou à la guérilla. Ce sont ces histoires incompatibles qui font l'objet du livre. Curieusement cette question des atrocités n'a que très peu attiré l'attention des historiens. Les uns n'y virent



qu'une fabrication des Alliés et une partie de la plus vaste question de la manipulation par la propagande. Pour la plupart des historiens, le véritable message de la Grande Guerre était l'horreur de la guerre industrielle et des passions nationalistes. Or les atrocités de 1914 sont un phénomène complexe. Elles en disent long sur la signification donnée à l'époque, les mentalités profondes qui les sous-tendent, et la façon dont elles ont été mémorisées par la suite.

Pour élucider cette question les auteurs se livrent à une histoire de l'invasion à partir de sources issues des deux camps, histoire qui n'avait jamais été reconstituée dans son intégralité. Ils analysent les faits, écrivent les actes de violence, font le bilan des victimes, maigre au regard du chiffre des victimes militaires postérieures car il s'agit de 6 500 civils tués en Belgique et en France entre août et octobre 1914.

Il en résulte que si la Première Guerre mondiale n'a pas été marquée par le conflit entre soldats ennemis et civils, comme ce fut le cas pour la Seconde, il y eut néanmoins des périodes d'interaction entre soldats et civils pendant les invasions et la guerre de mouvement de 1914-15. Ils montrent qu'il n'y a pas eu de preuve d'une quelconque action concertée, sauf sous la forme de milices ou de forces auxiliaires comme les vieilles cohortes de l'armée serbe ou les Sokols polonais. Or, pour justifier ses actions de représailles, l'armée allemande a cru vraiment être liée à une guerre populaire. C'est donc que l'on aurait eu affaire à un cas d'autosuggestion collective sur une échelle massive, phénomène qui n'a probablement aucun parallèle dans une armée moderne. Comment expliquer ce phénomène sinon en scrutant perceptions subjectives, croyances, mythes, et hypothèses culturelles qui ont structuré l'expérience de l'invasion ? Dès octobre 1914 le terme de

franc-tireur est devenu un terme familier en Allemagne, appliqué aux civils ennemis et par extension à tout comportement déloyal, d'où les directives du haut-commandement de s'attendre à une résistance civile d'imposer des punitions collectives, où les « innocents » devaient souffrir avec les « coupables ». En fait, le franc-tireur est

l'image inverse que le militaire allemand a de lui-même. Son mode de combat est le contraire de celui que les Allemands croient pratiquer eux-mêmes, un combat conduit au grand jour par une armée professionnelle encadrée d'officiers professionnels. Par contraste, le franc-tireur est « déloyal » (*heimtückisch*), il perpétue des atrocités (*Gräueltaten*) et la cruauté (*Grausamkeit*). C'est un criminel qu'il convient de châtier. Le contraste avec le soldat allemand respectueux de la loi s'étend même à la façon dont les sociétés modernes s'organisent pour la guerre. Étant donné le principe du service militaire universel, tout adulte qui n'est pas dans l'armée est potentiellement un franc-tireur. Pour les Allemands l'omnipotence d'hommes qui ne sont pas soldats transforme la Belgique en un réservoir de combattants potentiels pour la guérilla. C'est la résistance supposée collective des francs-tireurs qui les rend effrayants : les Allemands crurent à des révoltes pla-

nifiées. Les auteurs ne l'expriment pas, mais ce trait résulte certainement de la minutie allemande (*Gründlichkeit*). Mais plus encore, le franc-tireur manifeste le danger potentiel pour l'Allemagne d'une occupation prolongée du territoire ennemi, alors que le plan Schlieffen a échoué et qu'une longue guerre commence. D'où ce phénomène collectif complexe qui s'est amplifié, alimenté par les peurs, provoquées par une guerre menée dans un pays hostile. Le phénomène des francs-tireurs, boucs émissaires des angoisses des



*La cité belge d'Ypres, théâtre de sanglantes batailles pendant la Première Guerre mondiale, compte 170 cimetières. Elle a donné son nom au gaz moutarde (ypérite), utilisé pour la première fois en 1917 par l'armée allemande. Le souvenir de cette guerre est gravé dans la pierre sur les façades de nombreux monuments historiques de la ville.*

soldats allemands et à leur discipline ébranlée, s'est nourri du souvenir de la guerre de 1870 dans le corps des officiers et d'un nationalisme militariste qui souligne l'importance de la guerre et de la préparation militaire. En comparant les événements survenus en Belgique et en France en 1914 à ce qui s'est passé sur les autres fronts (Prusse orientale, Galicie, Bucovine, Pologne et Lituanie, invasion ratée de la Serbie par l'Autriche-Hongrie), il en résulte qu'en dehors de deux cas précis, celui de la retraite russe de 1915 et le cas très différent de l'Arménie, la violence a été plus forte en Belgique et en France en partie à cause du fait que l'illusion d'une résistance civile était très intense et très répandue, en partie parce que l'armée allemande a rapidement transformé des réactions locales spontanées en quelque chose qui dépasse la simple indiscipline.

Pourtant, si ces atrocités disparurent sîtôt la guerre d'usure installée, elles devinrent l'un des thèmes majeurs de la guerre pour les deux camps. Tout naturellement, chacun s'appuya sur son récit pour mieux mobiliser son opinion en projetant une image déshumanisée de l'ennemi. C'est ce que les deux auteurs nomment la bataille des rapports officiels et le tribunal de l'opinion mondiale. Sans la substance des « atrocités allemandes », la diabolisation de l'ennemi n'aurait pas été si puissante, ni durable. Même quand s'est installée la guerre des tranchées, les atrocités de 1914 continuent à symboliser la peur de la domination allemande, et ceci est renouvelé par l'offensive allemande de 1918. Puisque la question des « atrocités » donne un sens à la guerre, elle aide aussi à former la paix. Le Traité

de Versailles, on le sait, a été considéré par les Alliés comme un jugement moral et comprend également une tentative de juger des figures militaires allemandes (articles 227 à 231) pour les « crimes de guerre » commis pendant et après l'invasion de 1914. Il ne faut pas oublier que pour l'opinion allemande entre les deux guerres, l'accusation alliée à propos des crimes de guerre rivalisait avec celle d'être responsable de la guerre, comme le nœud d'une paix injuste.

C'est donc à un choc de représentations auquel on a assisté. Dans la compréhension qu'avaient les militaires allemands des « lois et coutumes de guerre », la participation civile incontrôlée au combat était le summum de la barbarie, rappelant à la fois la sauvagerie du monde colonial et des régions arriérées de l'Europe et aussi la tendance à la politisation progressive de la guerre. À l'inverse, aux yeux des Alliés la réticence des Allemands à reconnaître le droit d'une population à une levée en masse et l'imposition brutale de représailles collectives représentaient également la barbarie et la violation des lois internationales.

En fin de compte, ce conflit porte sur la frontière entre soldat et civil, qui s'est considérablement rétrécie, sinon a même disparu au cours du 20<sup>e</sup> siècle, et sur les objectifs et les moyens de la guerre dans un monde en rapide changement, en bref sur le caractère moral de l'atrocité même. Au cours de ces brefs mois de 1914, l'échelle des atrocités a bondi, ce qui a conduit à la « brutalisation » de la vie politique et de l'expérience quotidienne provoquée par la guerre. D'où les drames qu'a vécus le 20<sup>e</sup> siècle.

Eugène Berg

#### 1914: Kriegsverbrechen an der Zivilbevölkerung

John Horne und Alan Kramer, Professoren für Geschichte am Dubliner *Trinity College*, legen, so der Rezensent, ein Standardwerk über die kaum erforschten Gräueltaten der deutschen Armee an der Zivilbevölkerung in Frankreich und Belgien 1914 vor, wobei die Autoren ihre Forschungsergebnisse als *pars pro toto* verstanden wissen möchten; das Phänomen betreffe nicht nur Deutschland, Belgien und Frankreich.

Ein Schlüssel für die Ursache dieser zahlreichen grausamen Kriegsverbrechen zu Anfang des Ersten Weltkrieges, der durch Stellungs- und Grabenkrieg sowie Materialschlachten geprägt war, sei, dass die deutschen Soldaten ihrerseits Gräueltaten der Belgier und Franzosen beklagten: Sie fühlten sich mit Freischärlern konfrontiert, Banden- und Einzelkämpfern, Miliz, aber nicht mit einer regulären Armee – ein Konflikt, der im 20. Jahrhundert zunehmend an Bedeutung verlor.

Red.